

DEC130933DR01

Décision portant nomination de Mme Stéphanie DUBOIS aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité mixte UMR 7116 intitulée Centre de sociologie des organisations (CSO)

LA DIRECTRICE,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié par le décret n° 2011-774 du 28 juin 2011, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire MFPP1122325C du 08 août 2011 prise en application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction n° 122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction n° 123273DRH relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision n° DEC123228DGDS portant renouvellement de l'unité mixte n°7116 intitulée Centre de sociologie des organisations (CSO) et nommant Mme Christine MUSSELIN en qualité de directrice ;

Vu l'avis du conseil de l'unité¹ en date du 5 février 2009 ;

Considérant que **Mme Stéphanie DUBOIS** a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par délégation Paris A et la délégation Ile de France Est, les 3, 4, 5, 30, 31 mars et 1^{er} avril 2009,

DECIDE :

Article 1^{er} : **Mme Stéphanie DUBOIS**, TCN, est reconduite dans ses fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité mixte n°7116 intitulée Centre de sociologie des organisations (CSO) à compter du 1^{er} janvier 2013.

Mme Stéphanie DUBOIS exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 de la circulaire n° MFPP1122325C susvisés.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistante de prévention, **Mme Stéphanie DUBOIS** est placée directement sous l'autorité de la directrice d'unité.

¹ Ou de l'instance qui en tient lieu (assemblée générale...)

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Ivry sur Seine, le 14 février 2013

Christine MUSSELIN

directrice de l'UMR 7116
(Signature)

Visa de Alain MANGEOL, délégué régional Paris A

Visa de Jean GAEREMYNCK, administrateur provisoire de l'Institut d'Etudes Politiques
de Paris



Décision portant nomination de Mme Hélène GEOFFROY aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité mixte 7637 intitulée Laboratoire de neurobiologie

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié par le décret n° 2011-774 du 28 juin 2011, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire MFPP1122325C du 08 août 2011 prise en application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction n° 122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction n° 123273DRH relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision n° DEC123228DGDS portant renouvellement de l'unité mixte n°7637 intitulée Laboratoire de neurobiologie et nommant M. Thomas PREAT en qualité de directeur ;

Vu l'avis du conseil de l'unité¹ en date du 4 décembre 2008;

Considérant que Mme **Hélène GEOFFROY** a suivi la formation initiale d'ACMO organisée par la délégation Paris B, du 12 au 14 octobre, puis du 23 au 25 novembre 1999 ;

DECIDE :

Article 1^{er} : Mme **Hélène GEOFFROY**, TCS, est reconduite dans ses fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité mixte n°7637 intitulée Laboratoire de neurobiologie à compter du 1^{er} janvier 2013.

Mme **Hélène GEOFFROY** exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 de la circulaire n°MFPP1122325C susvisés.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistante de prévention, Mme **Hélène GEOFFROY** est placée directement sous l'autorité du directeur d'unité.



Délégation Paris A

www.dr1.cnrs.fr

27, rue Paul Bert
94204 Ivry-sur-Seine Cedex

T. 01 49 60 40 40
F. 01 45 15 01 66

¹ Ou de l'instance qui en tient lieu (assemblée générale...)

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Ivry sur Seine, le 14 février 2013

Thomas PREAT

Thomas PREAT, Directeur
CNRS UMR 7637
Laboratoire de Neurobiologie
ESPCI ParisTech
Directeur de l'UMR 7637
(Signature)

Visa de Alain MANGEOL, délégué régional Paris A



Visa du Jacques PROST, directeur général de l'ESPCI de Paris

